



Cluses Arve
& montagnes
Territoire de réussites

SITE NATUREL SENSIBLE LAC BÉNIT

MONT
Saxonnex
HAUTE-SAVOIE

MARNAZ
Marnaz
Haute-Savoie

Par arrêté du maire, les consignes ci-dessous sont à respecter :



Toutes les activités aquatiques et nautiques, y compris la baignade des chiens, sont interdites.



Le camping et le bivouac sont interdits.



Les feux au sol sont interdits.



La circulation en véhicules à moteur est interdite.



Le vol de drone est interdit.
Il dérange la faune sauvage et la tranquillité de tous.



Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.



**NOTRE ENVIRONNEMENT
EST UNE FORCE FRAGILE,
PRÉSERVONS LE !**



**QU'IL EST AGRÉABLE DE
PROFITER D'UNE NATURE
PRÉSERVÉE !**

